

**PROCES-VERBAL**

**REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 30 AVRIL 2014**

Nombre de Conseillers Municipaux : - En exercice : 15 - Présents : 13

Présents : MM. Marie-Pierre GIRARD, Marie-Brigitte BARATAY, Christophe LAMOTTE, Angélique BLANC, Guillaume DUTRUEL, Monique CHAPPUIS, Floris GIRARD, Elie BACHELET, François BARATAY, Marion GIRARD, Chantal FORMENT, Emilie ROCHETTE, Laurent GALLAY  
 Absents excusés : M. Bastien FLACON, Bruno BORDET  
 Absents : -  
 Pouvoirs : De M. Bastien FLACON à Mme Marion GIRARD  
 Secrétaire de séance : M. Floris GIRARD

Le procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du 5 Avril 2014 est approuvé sans remarques particulières.

Lors de la séance du 30 Avril 2014, le Conseil Municipal a traité des questions suivantes :

**1 - Vote des Budgets Primitifs 2014**

Des réunions de préparation des budgets primitifs 2014 ont eu lieu les 21 et 26 Avril 2014. Les projets de budget qui en ont résulté sont présentés et commentés.

Ces budgets intègrent la reprise des résultats de l'exercice 2013, tels qu'ils figurent au Compte Administratif 2013, adopté le 13/03/2014, et après affectation du résultat 2013 de la Section de Fonctionnement.

**1-1 Budget Principal Primitif 2014 de la Commune**

Voté à l'unanimité par le Conseil, le budget principal primitif 2014 de la Commune se présente comme suit :

➤ **Section de Fonctionnement :**

Dépenses .....	927 000,00 €
Recettes .....	927 000,00 €

➤ **Section d'Investissement :**

Dépenses .....	678 500,00 €
( Inklus Restes à Réaliser 2013 en dépenses .....	301 900,00 € )
Recettes .....	678 500,00 €
( Inklus Restes à Réaliser 2013 en recettes .....	71 100,00 € )

Les acquisitions et travaux d'équipement ainsi que les subventions prévus au Budget principal 2014 figurent en Annexe n° 1 au présent Procès-verbal.

**1-2 Budget Primitif 2014 du Service Eau et Assainissement**

Voté à l'unanimité par le Conseil, le budget primitif 2014 du Service Eau et Assainissement, se présente comme suit :

➤ **Section d'Exploitation :**

Dépenses .....	185 600,00 €
Recettes .....	185 600,00 €

➤ **Section d'Investissement :**

Dépenses .....	663 600,00 €
( Inklus Restes à Réaliser 2013 en dépenses .....	130 000,00 € )
Recettes .....	663 600,00 €
( Inklus Restes à Réaliser 2013 en recettes.....	37 400,00 € )

Les travaux d'équipement et les subventions prévus au Budget du Service Eau et Assainissement 2014 figurent en Annexe n° 2 au présent Procès-verbal.

**1-3 Budget Primitif 2014 des Activités connexes au service extérieur des Pompes Funèbres**

Vote à l'unanimité par le Conseil, le budget 2014 des Activités connexes au service extérieur des Pompes Funèbres se présente comme suit :

➤ **Section d'Exploitation :**

Dépenses .....	6 000,00 €
Recettes .....	6 000,00 €

➤ **Section d'Investissement : Néant.**

**2 - Création d'emploi saisonnier d'Agent des services techniques**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, a décidé de la création d'un emploi saisonnier à temps complet d'Agent des Services Techniques du 1<sup>er</sup> juillet au 31 août 2014, afin de faire face au surcroît de travail occasionné par les travaux réalisables en été (entretien de voirie, débroussaillage, entretien des terrains...) et afin de permettre au personnel titulaire de prendre ses congés payés. Cet emploi pourra être occupé au mois de juillet et au mois d'août par une personne différente.

Des candidatures ont déjà été reçues mais le Conseil a souhaité qu'une offre d'emploi soit affichée dans la commune avec une date limite de réception des candidatures fixée au 16 Mai 2014.

**5 - Création d'emploi saisonnier pour le camping municipal**

Le Conseil Municipal, par 10 votes pour, 3 votes contre et 1 abstention, a décidé de la création d'un emploi saisonnier à temps non-complet (environ 2 heures par jour) d'Agent Communal en charge du Camping Municipal, afin d'assurer son bon fonctionnement (permanences, réservations, accueil, petit entretien...), sur la période du 1<sup>er</sup> Juillet au 31 Août 2014 et sur la base d'une rémunération horaire, fixée à 11,00 € brut.

Une offre d'emploi sera également affichée dans la commune avec la même date limite de réception des candidatures.

**6 - Sortie de la Fête des Mères**

La promenade de la Fête des Mères aura lieu le Dimanche 1<sup>er</sup> Juin 2014. Son programme définitif n'est pas encore achevé mais la visite du jardin de l'eau du « Pré Curieux » à Evian et le dîner de filets de perches au restaurant « Chez Jules » à SECHEX sont d'ores et déjà arrêtés.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, a décidé, à partir de 2014 :

- de maintenir à 15 € la contribution des personnes qui participeront à l'ensemble du programme prévu lors de la sortie de la Fête des Mères ;
- de fixer à 10 € la contribution des personnes qui participeront uniquement au repas du soir.

## 7 - Immeuble « La Savoyarde » aménagement de locaux communaux / Marché de travaux : Avenant négatif n° 1 Lot N° 6 « Electricité – courants faibles »

Le marché du lot n° 6 « ELECTRICITE – COURANTS FAIBLES » de l'aménagement de locaux communaux à « La Savoyarde » a été attribué à l'Entreprise HENCHOZ ELECTRICITE au prix HT de 19 131,20 €.

Mme le Maire a présenté l'Avenant négatif n° 1 à ce marché, d'un montant de - 554,00 € HT, concernant une diminution du nombre de prises à poser à l'Agence Postale Communale, et ramenant le montant total du marché à 18 577,20 € HT.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, a autorisé le Maire à signer cet Avenant négatif n° 1.

Le prix de l'ensemble de l'opération d'aménagement des locaux communaux à « La Savoyarde », incluant les 9 lots de travaux aux entreprises, la maîtrise d'œuvre, les annonces légales et divers, sera de l'ordre de 150 000 € TTC.

## 8 - Certificats d'urbanisme opérationnels

### ➤ Certificat N° CUB 074 308 14 0008

M. Jérôme BOCHER – Chaux - 2465 Route des Traverses - Section B n° 1176 et 1177

Nature des travaux : construction d'une habitation.

**Avis du Conseil : DEFAVORABLE.** Terrain situé en zone Ai (parcelle B 1176) et en zone A (parcelle B 1177) : construction nouvelle affectée à l'habitation interdite.

### ➤ Certificat N° CUB 074 308 14 00011

Mme Gisèle BLANC chez SCP BARNOUD - TROMBERT Géomètres experts - Les Petits Clouz - Section A n° 1287 parti - Lot A

Nature des travaux : réalisation d'une maison à usage d'habitation.

**Avis du Conseil : FAVORABLE**

### ➤ Certificat N° CUB 074 308 14 00012

Mme Gisèle BLANC chez SCP BARNOUD - TROMBERT Géomètres experts - Les Petits Clouz - Section A n° 1287 parti - Lot B

Nature des travaux : réalisation d'une maison à usage d'habitation.

**Avis du Conseil : FAVORABLE**

## 9 - Déclarations préalables

### ➤ Déclaration N° DP 074 308 14 A0006

Mme Gisèle BLANC chez SCP BARNOUD - TROMBERT Géomètres experts - Les Petits Clouz - Section A n° 1287 parti

Nature des travaux : division en vue de construire sur 2 lots à bâtir détachés.

**Avis du Conseil : FAVORABLE**

### ➤ Déclaration N° DP 074 308 14 A0007

Mme Renée BECHET – 137 Route du Chef-lieu - Section A n° 1709

Nature des travaux : prolongement de l'avant toit côté Ouest sur 90 cm, couverture tuiles identique à l'existant et bardage bois dans la continuité de l'existant, couleur bois.

**Avis du Conseil : FAVORABLE**

### ➤ Déclaration N° DP 074 308 14 A0008

EARL Le Boutier représenté par M. Simon MICHOU – 47 Route de La Boissona - Section A n° 1997

Nature des travaux : construction d'un abri jardin pour le rangement du matériel lié à l'activité de la charcuterie, en bois brossé, couverture bac acier gris identique au bâtiment de la charcuterie.

**Avis du Conseil : Sursis à statuer.** Nécessité d'un complément d'informations pour instruire le dossier.

## 10 - Questions diverses

- 10.1 **Cérémonie du 8 Mai** : Elle aura lieu le Jeudi 8 Mai à 18 H 30 devant le Monument aux Morts avec la participation de la Musique municipale de Bernex et sera suivie d'un Vin d'Honneur offert par la Municipalité à la Salle des Fêtes.

- 10.2 Elections européennes Dimanche 25 Mai 2014 :** En vue de leur organisation, Mme le Maire a rappelé qu'il convenait notamment que les membres du conseil assurent la tenue du bureau de vote. Ont été recensés les membres ayant des préférences horaires ou absents ce jour-là. Un planning leur sera adressé ultérieurement.
- 10.3 Réforme des Rythmes scolaires :** Mme Angélique BLANC, responsable des affaires scolaires, réunira prochainement la commission scolaire, afin de préparer la mise en place de la réforme. MM. Christophe LAMOTTE et Floris GIRARD, parents d'élèves, seront également conviés. Une lettre a été adressée à M. le Directeur d'Académie pour demander la modification suivante des horaires de l'école, applicables à la rentrée prochaine : 13 H 30 – 15 H 30 les lundi, mardi, jeudi et vendredi (au lieu de 13 H 45 – 15 H 45).  
En cas d'acceptation, les horaires seraient donc les suivants :
- ✓ 8 H 30 – 11 H 45, les lundi, mardi, jeudi et vendredi
  - ✓ 13 H 30 – 15 H 30, les lundi, mardi, jeudi et vendredi
  - ✓ 8 H 30 – 11 H 30, le mercredi.
- 10.4 Colonnes déchets semi-enterrés :** Mme le Maire a rencontré M. Roger DUTRUEL, en charge de ce dossier à la Communauté de Communes du Pays d'Evian. Ils ont examiné la possibilité d'installer les colonnes (initialement prévues aux Clouz) à côté du stade, à l'emplacement des conteneurs actuels ; cette implantation apparaissant plus appropriée en raison de sa position centrale entre le hameau des Clouz et le Chef-lieu. Si cette option devait être retenue, les bacs roulants d'ordures ménagères des Clouz seraient supprimés et les habitants de ce secteur devraient se déplacer pour déposer leurs ordures ménagères à la colonne près du stade.
- Mmes Chantal FORMENT et Emilie ROCHETTE sont chargées d'interroger les habitants des Clouz pour connaître leur avis sur cette implantation éventuelle.
- 10.5 Fibre optique :** Mme le Maire a rencontré un bureau d'études, mandaté par le SYANE, concernant le déploiement du très haut débit en fibre optique en Haute-Savoie. Ce bureau était en charge de l'étude du tracé de la fibre optique portant uniquement sur le secteur sud-ouest de VINZIER et des secteurs voisins des communes limitrophes. D'autres bureaux d'études sont en charge d'autres secteurs.
- 10.6 Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Evian (CCPE) du 22/04/14 :** Mme le Maire a fait le point sur ce Conseil au cours duquel il a été procédé notamment à l'installation du nouveau Conseil Communautaire, à l'élection des Président, Vice-Présidents et membres du bureau.  
Après avoir rappelé que des candidatures de membres du Conseil Municipal au sein des différents syndicats intercommunaux et autres instances ont été déposées auprès de la CCPE, Mme le Maire a communiqué les noms des délégués de la Commune de VINZIER élus dans ce contexte :
- SERTE (Syndicat d'Epuration des Régions de Thonon et Evian)  
Délégué Titulaire : M. Guillaume DUTRUEL
  - SIBAT (Syndicat intercommunal des Bus de l'agglomération de Thonon)  
Délégué Titulaire : Mme Chantal FORMENT  
Délégué Suppléant : Mme Monique CHAPPUIS
  - SIEERTE (Syndicat Intercommunal d'Etudes et d'Equipement des Régions de Thonon et Evian)  
Délégué Titulaire : M. Laurent GALLAY  
Délégué Suppléant : M. Floris GIRARD
  - EPF (Etablissement Public Foncier)  
Délégué Suppléant : M. François BARATAY

La séance est levée à 23 H 40.

A VINZIER, le 7 Mai 2014



Vu, le Maire

Chapitre Article	Section d'Investissement DEPENSES D'EQUIPEMENT TTC Immobilisations : travaux, acquisitions	DEPENSES BP 14		
		Restes à Réaliser RAR 2013	BP 14 Nouvelles dépenses	TOTAL
202	Modification PLU Honoraires F. LACHAT / S. CACHAT + Divers	8 500		8 500
2051	Logiciel MAGNUS Etat Civil		1 000	1 000
<b>20</b>	<b>TOTAL CHAPITRE 20</b>	<b>8 500</b>	<b>1 000</b>	<b>9 500</b>
2117	Travaux ONF 2014		2 100	2 100
21312	Construction Préau dans la cour de l'école		20 000	20 000
21316	Cimetière : Colombarium = 12 cases		12 000	12 000
2135	Sono église Couleur et son = 10 964,93	11 000		11 000
2135	Installation fontaine près de La Savoyarde		12 300	12 300
2135	Studio de La Poste : changement radiateurs + travaux divers		5 000	5 000
2135	Ex-maison "Beretta" : changement fenêtres + réfection salle de bain		15 000	15 000
2135	Appartement au-dessus Ecole (actuelle garderie) : divers travaux		5 000	5 000
2135	Les Gîtes : réfection chauffage (Devis EGI du 15/04/14 = 17 484)		17 500	17 500
2152	Colonne déchets semi-enterrée Les Clouz ou près du Stade	7 200		7 200
2152	Abribus	7 000		7 000
21534	SYANE Sécurisation Réseau basse tension	14 000		14 000
21571	Camion ou tracteur avec remorque		110 000	110 000
58	Bibliothèque : Développement des collections		3 100	3 100
2183	1 Ordinateur Secrétariat de Mairie		1 500	1 500
2183	1 Photocopieur Ecole		3 000	3 000
2184	Aménagement Bibliothèque (mobilier...) Devis OMB = 10 024,70	10 200		10 200
2184	Mobilier Ecole : Chaises + Tables + Banc		2 000	2 000
2188	3 Défibrateurs BIRRAUX MEDICAL + Installation électrique	6 500		6 500
<b>21</b>	<b>TOTAL CHAPITRE 21</b>	<b>55 900</b>	<b>208 500</b>	<b>264 400</b>

page 2

Chapitre Article	Section d'Investissement DEPENSES D'EQUIPEMENT TTC Immobilisations : travaux, acquisitions	DEPENSES BP 14		
		Restes à Réaliser RAR 2013	BP 14 Nouvelles dépenses	TOTAL
2313	Aménagement locaux La Savoyarde : TOTAL ESTIMATION au 12/11/13 = 150 000 Travaux 9 lots = 127 313,62 + Maîtrise d'Œuvre = 15 787,20 + 2 Publications = 1 827,85 + Alpes Contrôle = 5 130,84	147 500		147 500
2313	Aménagement RD 21 accès parking La Savoyarde	90 000		90 000
<b>23</b>	<b>TOTAL CHAPITRE 23</b>	<b>237 500</b>	<b>0</b>	<b>237 500</b>
<b>TOTAL DEPENSES EQUIPEMENT (Ch. 20+21+23) EXERCICE 2014</b>		<b>301 900</b>	<b>209 500</b>	<b>511 400</b>

Chapitre Article	Section d'Investissement RECETTES D'EQUIPEMENT TTC Subventions + Produits des cessions	RECETTES BP 14		
		Restes à Réaliser RAR 2013	BP 14 Nouvelles recettes	TOTAL
	<b>Aménagement locaux La Savoyarde :</b>			
1323	SAVOIE BIBLIO Aménagement Bibliothèque (mobilier...)	2 600		2 600
1323	SAVOIE BIBLIO Développement des collections		3 000	3 000
1323	FDĐT du CONSEIL GENERAL Création salle associative	22 100		22 100
1323	FDĐT du CONSEIL GENERAL (camion qui pourrait passer sur La Savoyarde)	26 000		26 000
13251	CCPE Fonds de Concours	15 700		15 700
1388	LA POSTE Transfert APC	4 700		4 700
	<b>Total Aménagement locaux La Savoyarde</b>	<b>71 100</b>	<b>3 000</b>	<b>74 100</b>
1328	Réserve parlementaire - Sénateur CARLE / Aménagement RD 21 Accès La Savoyarde		10 000	10 000
24	Reprise UNIMOG		8 000	8 000
<b>TOTAL SUBVENTIONS + PRODUITS DES CESSIIONS EXERCICE 2014</b>		<b>71 100</b>	<b>21 000</b>	<b>92 100</b>

Article	Section d'Investissement DEPENSES ET SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT TTC Immobilisations : travaux, acquisitions		DEPENSES BP 14			SUBVENTIONS BP 14		
			Restes à Réaliser RAR 2013	BP 14 Nouvelles Dépenses	TOTAL	Restes à Réaliser RAR 2013	BP 14 Nouvelles Dépenses	TOTAL
D	Alim. Eau Potable : "Chef-lieu" - Les Clouz" 3è tranche Les Clouz 2011					29 500		29 500
2315	<b>OPERATION SOLDEE EN 2013 EN DEPENSES ET EN 2014 EN RECETTES</b>							
R	Maitrise d'œuvre GTR	13 981,77						
	Travaux aux entreprises SOCCO	437 368,83						
1316	<b>Total Dépenses 3ème Tranche</b>		<b>451 350,60</b>					
	Financement	Emprunt SMDEA	390 000,00					
	Recettes	Total Subvention Agence de l'Eau	75 481,00					
		Fonds propres	0,00					
	<b>Total Recettes</b>		<b>465 481,00</b>					
	Acompte subvention Agence de l'eau perçue le 07/12/11 = 45 941 € Solde perçu sur 2014 (le 20/02/14) = 29 540 €							
D	Alimentation en eau Potable : La Lopie Travaux en 2013		130 000		130 000	7 900		7 900
2315	Maitrise d'œuvre GTR		8 073,00					
R	Travaux aux entreprises DAZZA		351 153,91					
1316	<b>Dépenses LA LOPIE</b>		<b>359 226,91</b>					
	Financement	Emprunt SMDEA	295 000,00					
	Recettes	Subvention SMDEA 20 % HT	59 900,00					
		Fonds propres	4 326,91					
	<b>TOTAL</b>		<b>359 226,91</b>					
	Payé sur Ex. 2013 = 235 570,26 €							

page 2

Article	Section d'Investissement DEPENSES ET SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT TTC Immobilisations : travaux, acquisitions		DEPENSES BP 14			SUBVENTIONS BP 14		
			Restes à Réaliser RAR 2013	BP 14 Nouvelles Dépenses	TOTAL	Restes à Réaliser RAR 2013	BP 14 Nouvelles Dépenses	TOTAL
115	Alimentation en eau Potable : Le Chomieux / La Boissonaz Maitrise d'Œuvre 2013 / Travaux en 2014			395 000	395 000		63 900	63 900
2315	Maitrise d'œuvre GTR		11 000					
R	Travaux aux entreprises ESTIMATIF marché non attribué à ce jour		384 000					
1316	<b>ESTIMATIF Dépenses CHOMIEUX/BOISSONAZ</b>		<b>395 000</b>					
	Financement	Emprunt SMDEA	260 800					
	Estimatif	Subvention SMDEA ou Agence de l'eau 20 % HT ESTIMATIF	63 900					
	Recettes	Fonds propres	70 300					
	<b>TOTAL</b>		<b>395 000</b>					
	Payé sur Ex. 2013 = 235 570,26 €							
<b>TOTAL EQUIPEMENT EXERCICE 2014</b>			<b>130 000</b>	<b>395 000</b>	<b>525 000</b>	<b>37 400</b>	<b>63 900</b>	<b>101 300</b>